

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 4 décembre 2017  
Séance du 22 novembre 2017

## 31 Association Interm'Aide - subvention sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, Mmes FAZAL, MEHADJI, LEHNER, MM BOUKHACHBA, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN

M. ASSAMTI

Mme DUHIN

M. ATAKAYA

M. LELONG

Mme SAVAS

M. MONTES

Mme SOKOLONSKI

M. FACCHINI

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

M. BOUADDI

Mme FOURRIER-CESBRON

Mme CAPON

M. CABARET

Mme CARLIER

Mme LEHNER

Mme GUENDOUZE

M. BOULHAMANE

M. SERTAIN

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers absents non représentés :

0

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

39

- Rapport de présentation :

Madame Yvette FOURRIER-CESBRON, maire-adjointe, expose :

La ville de Creil soutient les associations culturelles et éco-citoyennes, en les accompagnant dans leurs actions, le montage de projets, mais parfois aussi par l'attribution d'une aide financière exceptionnelle.

Dans ce cas, un contrôle est effectué par les services municipaux pour veiller à la bonne utilisation des fonds publics.

L'association creilloise « Interm'Aide » sollicite la ville de Creil pour une subvention sur projet afin de lutter contre la précarité numérique.

Il vous est proposé de voter l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association suivante :

Association	Subvention sur projet
Interm'Aide	2 000,00 €

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant !

■ Le conseil municipal :  
 Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
 Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
 Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 22 novembre 2017,  
 Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39      Pour : 39      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1<sup>er</sup> : d'autoriser le versement de la subvention sur projet à l'association Interm'Aide :

Association	Subvention sur projet
Interm'Aide	2 000,00 €

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte n°6574/023/CR.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 05 DEC. 2017

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 05/12/17

et publication ou notification le 05/12/17

affiché le 05/12/17

CREIL, le 05/12/2017

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
 Le Directeur Général des Services Techniques  
 Jacques WILMONT